

Présentation des options artistiques au lycée Descartes: Rentrée 2018-2019

Au lycée, concilier les études et les pratiques artistiques est non seulement possible mais permet aux élèves d'exprimer tous leurs talents. Qu'ils soient mélomanes, dessinateurs, futurs scénaristes, peintres, acteurs ou virtuoses, ils trouveront parmi les options artistiques proposées par le lycée Descartes de quoi travailler et révéler toute leur créativité. Ces options artistiques offrent aux élèves qui les suivent, l'opportunité de présenter des épreuves supplémentaires au baccalauréat. A l'intérêt d'approfondir leurs connaissances et leurs pratiques des disciplines qu'ils choisissent en options artistiques, s'ajoutent les points supplémentaires obtenus au baccalauréat grâce à elles.



Voici les différentes options artistiques proposées au lycée Descartes, leur contenu et les modalités d'accès :

ARTS PLASTIQUES : Après la Troisième, les arts plastiques jusqu'à présent obligatoires, deviennent optionnelles.

Au lycée l'option facultative, ouverte à tous dès la classe de seconde, poursuivie en classe de première est évaluée en terminale au Baccalauréat avec un coefficient 2, Il s'agit d'un enseignement de trois heures hebdomadaires. L'entrée se fait sur lettre de motivation et entretien à la fin de la Troisième. L'option s'adresse à tous les élèves du lycée, (tous niveaux, toutes sections) et est cumulable avec l'enseignement de spécialité.

Deux enseignants: Mme Muller de St Gervais pour les secondes et M.Rico pour les 1ères et les Terminales offrent à tous les élèves motivés une formation artistique et culturelle ouverte sur le monde et sur la diversité des Arts : Peinture, Sculpture, Architecture, Dessin, Photographie, Installations, nouveaux modes de production d'Images (Vidéo, Infographie, Multimédia...). Au cours de ces trois années d'étude, des projets disciplinaires et interdisciplinaires sont menés.

MUSIQUE : l'option musique n'existe qu'en classe de terminale.

C'est une option facultative qui permet de préparer l'épreuve au baccalauréat. Cette épreuve est passée en 2 parties : une partie pratique (7 pts) où le candidat interprète une œuvre musicale vocale ou instrumentale (ou les 2) et une partie théorique (13 pts) sur les œuvres au programme (commun à tous les établissements français dans le monde).

Cette partie théorique consiste en une écoute comparée de 2 extraits musicaux, l'un au programme et l'autre inconnu. L'option est ouverte à tous les élèves avec quand même la nécessité d'avoir un minimum de pratique musicale. Elle dure 2 heures et l'inscription se fait durant les 2 premiers mois de l'année scolaire auprès de Mr Souissi.

CINÉMA-AUDIOVISUEL : lors de leur rentrée en Seconde, les élèves peuvent choisir, parmi les options facultatives proposées par le lycée, l'option Cinéma-audiovisuel.

L'entrée se fait sur lettre de motivation et entretien à la fin de la Troisième.

À raison de trois heures par semaine, l'enseignement de cette option s'articule entre la pratique (exercices de réalisation et de montage), la théorie (initiation à l'analyse filmique) et la culture cinématographique et audiovisuelle (histoire des grands courants cinématographiques de la naissance du cinéma à la Nouvelle Vague).

En outre, les élèves sont régulièrement amenés à participer à des films de commande (ex: campagne contre le harcèlement à l'école), à des concours ou à des voyages scolaires (ex: festival du film d'animation de Meknès).

Cette année, la lettre de motivation doit être envoyée avant le lundi 11 juin à l'adresse suivante: maria.drissi@lycee-descartes.ma

ARTS VISUELS : il s'agit d'un enseignement d'exploration (1h30 par semaine), que les élèves de seconde peuvent choisir en plus de l'enseignement d'exploration Sciences Economiques et Sociales. Les Arts Visuels sont un enseignement d'exploration artistique multiple (photographie, cinéma, art vidéo, art numérique. . .) qui ne peut être choisi que par des élèves très motivés. Il est tout à fait possible, mais non obligatoire, de s'inscrire à la fois en option Cinéma-audiovisuel et en Arts Visuels.

THÉÂTRE : À raison de trois heures par semaine le mercredi après-midi, l'option facultative est ouverte à tous les passionnés de théâtre, qui ont des facilités à l'oral et une certaine ouverture d'esprit. L'activité est exigeante et demande de l'assiduité ainsi qu'un important investissement personnel (Recherches / Apprentissage de textes divers, souvent du répertoire classique).

Il faut aussi être prêt à aller voir des spectacles en ville et à en rendre compte à chaque fois (articles, critiques, etc.). Il faut enfin être prêt à travailler en groupe dans un état d'esprit d'entraide et de bonne humeur.

Recrutement : Envoyer une lettre de motivation à l'adresse suivante : maria.drissi@lycee-descartes.ma ; vous serez alors contacté individuellement pour jouer un rôle que l'on vous indiquera .

DANSE : Au lycée Descartes la danse est proposée au sein de l'Association sportive à raison d'1h30 par semaine.

Ce n'est donc pas une option mais elle permet à tous les élèves passionnés de pratiquer cet art.

Elle est enseignée par un professeur d'Éducation Physique. Elle propose aux élèves une pratique de danse de création qui s'appuie majoritairement sur la danse contemporaine. Elle ne nécessite donc aucun bagage gestuel initial et est ouverte à tous. Divers projets sont proposés aux élèves aux cours de l'année en fonction des opportunités de création qui se présentent (investir des lieux de son établissement, échanges inter options artistiques, participation au festival de danse scolaire de Casablanca. . .)

Dans ce cadre les élèves élaborent des projets tout au long de l'année en jouant le rôle de danseur-interprète, chorégraphe et spectateur.

Selon les âges ils participent aussi à la mise en scène.

Toutes les lettres de motivation sont à envoyer à : maria.drissi@lycee-descartes.ma

